

(N° 251.)

## SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1919.

### Rapport de la Commission de la Justice, chargée d'examiner le Projet de Loi élevant le tribunal de commerce de Liège à la première classe.

(Voir les documents n<sup>os</sup> 316, 415 et les Ann. parl. de la Chambre  
des Représentants des 8 et 9 octobre 1919.)

Présents : MM. le comte GOBLET D'ALVIELLA, président; BEHAEGHEL,  
BRAUN, DE BECKER REMY, Edgar VERCROY et le baron ORBAN DE  
XIVRY, rapporteur.

MESSIEURS,

Le Gouvernement propose aux Chambres législatives le relèvement du tribunal de commerce de Liège à la première classe. Il justifie cette mesure par des renseignements statistiques absolument concluants.

Dans son Exposé des Motifs, M. le Ministre de la Justice invoque aussi cette considération d'ordre patriotique, qu'il serait fâcheux de maintenir le tribunal de commerce siégeant au chef-lieu de la Wallonie, seul de toutes les juridictions locales, dans une classe incompatible avec la dignité de la « Cité ardente. »

Les membres de votre Commission de la Justice s'associent à ces sentiments dans leur admiration pour le patriotisme de la ville de Liège, dont ses défenseurs et la population se sont couverts de gloire au cours de la guerre.

La Chambre des Représentants a admis ce Projet de Loi à l'unanimité des 112 membres présents.

Nous ne doutons pas que le Sénat ne suive son exemple.

*Le Rapporteur,*  
Baron ORBAN DE XIVRY.

*Le Président,*  
Comte GOBLET D'ALVIELLA.